



**DÉLIBÉRATION
DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE – Canton de REPLONGES

Référence : C.C.A.S. 03-2026

Sur convocation en date du vingt-quatre février deux mille vingt-six, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin, s'est réuni en session ordinaire le dix mars deux mille vingt-six, à la Mairie de Bâgé-la-Ville, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Président.

Présents : Monsieur Christian BERNIGAUD, Président
 Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente
 Mesdames Marie-Noële ADOH, Marie-Dominique BUIRET, Mireille CHARDIGNY,
 Monique LAFAY, Laurence MICHAUD, Marie-Rose RUDE
 Messieurs Daniel BUFFY, Yannick JANNIN, Jean-Claude ROZIER, Jean-Claude RUDE,
 Michel MERCIER, Philippe PAIN (à partir de 18h21)
Absent : Monsieur Philippe PAIN (jusqu'à 18h21)

Absent excusé : /

Procuration : Madame Jenny COELHO donne pouvoir à Madame Laurence MICHAUD

Monsieur Michel MERCIER est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membre : 15

En exercice : 15

Présents :13

Votants :14

Objet : Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 17 février 2026

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale, a transmis le compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 17 février 2026, qui a été adressé aux membres le 24 février 2026 par mail.

Monsieur le Président invite les membres du Conseil d'Administration à formuler leurs observations :
Il est approuvé à la majorité.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale après avoir délibéré à la
MAJORITE.

ADOpte le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 17 février 2026.

Fait et délibéré en Mairie,
Le 10 mars 2026

Le secrétaire de séance
Michel MERCIER

Le Président du C.C.A.S.
Christian BERNIGAUD

Accusé de réception en préfecture
001-200077238-20260310-03-2026-DE
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026